



La Défense, le 9 avril 2018

Réf : 036-2018 D

Monsieur le Ministre,

A l'occasion de votre venue au congrès du Syndicat des Commissaires de la Police Nationale le 4 avril dernier, vous avez pu prendre connaissance des attentes des commissaires de police, qui sont nombreuses et légitimes.

Parmi les interrogations qui sont les nôtres figure le projet de création d'une « académie de police », que j'ai évoqué dans le discours qui vous était adressé.

Ce sujet majeur pour l'institution, mais également pour le corps de conception et de direction, nécessite une communication transparente. Or, nous n'avons pas encore été consultés alors même que les commissaires de police sont susceptibles de voir leur formation profondément modifiée.

Nous souhaiterions savoir si le projet d'académie de police est d'ores et déjà un chantier que vous avez officiellement initié, ou s'il n'est à ce stade qu'une idée véhiculée par certaines organisations syndicales.

Le SCPN, dont vous connaissez l'objectivité et l'ouverture, sera bien évidemment disposé à s'inscrire dans une démarche de dialogue constructif avec les concepteurs du projet.

Je vous prie de recevoir, monsieur le Ministre, l'expression de ma respectueuse considération.

Le Secrétaire Général  
David LE BARS

MINISTRE DE L'INTERIEUR  
M. Gérard COLLOMB  
Ministre de l'Intérieur  
Place Beauvau  
75008 PARIS